Réf. Farde e-Assemblées : 2652684

N° OJ : **105**

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2025

Objet : Affaires citoyennes.- Seniors.- Conseil consultatif communal des Aînés.- Sélection des candidats.

Le Conseil communal,

Vu l'existence d'un Conseil Consultatif des Seniors depuis 1985 à la Ville de Bruxelles;

Vu l'Ordonnance du 27/07/2017 relative aux conseils consultatifs communaux des Aînés;

Considérant les critères de sélection permettant de désigner les nouveaux membres du conseil, à savoir :

- 1 candidat par quartier : Haren, Mutsaard/ Neder-Over-Heembeek, Laeken-Nord, Laeken-Sud, Quartier Nord, Pentagone Nord, Pentagone Sud et Nord-Est (quartier européen + Louise);
- 2 tiers de candidats âgés de 60 à 75 ans et 1 tiers de candidats âgés de75 et plus;
- équilibre au niveau linguistique NL/FR (en fonction de la réprésentation au Conseil communal);
- équilibre au niveau des sexes représentés.

Considérant que l'appel aux candidats pour le nouveau Conseil Consultatif Communal des Ainés a permis d'enregistrer des candidatures qui répondent aux critères repris ci-dessus;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Les candidats dont la liste est reprise en annexe sont sélectionnés pour devenir membre du Conseil Consultatif communal des Aînés.

Annexes :

liste des candidats (Consultable au Secrétariat des Assemblées)